Φ LEÇON n°13	A-T-ON BESOIN D'ÉTAT POUR ORGANISER LES RELATIONS SOCIALES?
Plan de la leçon	Introduction : Qu'est-ce que la politique ? 1. Qu'est-ce qu'une société juste ? 2. L'État est-il un naturel ? 3. Peut-on se passer d'État ?
NOTIONS PRINCIPALES	ÉTAT, JUSTICE
Notions secondaires	Liberté, Nature
Auteurs étudiés	Aristote, C. Lévi-Strauss, P. Clastres, T. Hobbes, JJ. Rousseau
Travaux	- Reprendre dans un carnet les définitions du cours à retenir Écrire une courte synthèse de la leçon lorsqu'elle est terminée (vous pourrez être interrogés au début de la leçon suivante): Qu'est-ce que j'ai retenu? (Je note les idées-clés que je retiens de la leçon, les thèses des auteurs ou les questions qu'ils posent)

Introduction: Qu'est-ce que la politique?

La **politique** est « **l'art de gouverner la cité »** (polis = cité en grec) :

- Art : car il s'agit d'une technique, présupposant une réflexion, et non un comportement instinctif et naturel. L'animal, qui obéit à des lois naturelles, ne peut donc être conçu comme un être politique.
- **Gouverner** : = donner une direction : la politique consiste à faire des choix qui permettent d'atteindre un objectif, sans s'en remettre à la fatalité naturelle.
- **Cité** : = l'espace public (distinct des espaces privés), où les membres d'une société partagent théoriquement un objectif (la sécurité, le bonheur, la liberté, etc.), des lois civiles communes et un certain sens de la justice (qui peut varier d'une société à l'autre).

<u>L'État</u> est l'ensemble des institutions qui organisent la vie d'une société sur un territoire et de manière durable, stable.

- Les institutions couvrent tous les domaines de la vie collective : social, politique, militaire, juridique, administratif, économique.
- L'état est indépendant de celui ou de ceux qui l'exercent, et il est donc **stable**, capable de durer plus longtemps que les individus qui gouvernent la société.

Le **problème principal de l'État** est celui de la distribution du pouvoir, et de son exercice par une **autorité politique** (un roi, une assemblée, un gouvernement, etc.).

- L'autorité tire son pouvoir de la **souveraineté** (principe qui donne sa légitimité à celui qui gouverne : la souveraineté peut se fonder sur Dieu, le Peuple, un Pacte d'association, etc.).
- Dans un **État de Droit**, ou **République** (res / publica : chose / publique), le pouvoir de l'État n'appartient pas à son détenteur momentané, mais à tous ses membres, qui le confient momentanément à une autorité.

RÉSUMÉ

La politique est l'activité qui a pour but d'organiser la Cité ("polis" en grec). La Cité, que l'on appelle aujourd'hui État, est administrée grâce à des institutions (des administrations publiques qui gèrent la vie sociale : les institutions fiscales, l'armée, l'école, l'hôpital, la sécurité sociale, etc.). Les pouvoirs politiques décisionnaires (pouvoirs exécutif, judiciaire, législatif) vont donner une direction, des objectifs aux institutions publiques de l'État. Dans un État de Droit (système dans lequel le pouvoir politique est soumis aux règles de droit de l'ensemble de la société), cette direction politique, les décisions et lois, sont censés être décidés au nom du Peuple, qui détient le pouvoir souverain.

SYNTHÈSE ÉCRITE : 1. Qu'est-ce que la politique? 2. Qu'est-ce que l'État? 3. Qu'est-ce que la souveraineté?

1. Qu'est-ce qu'une société juste?

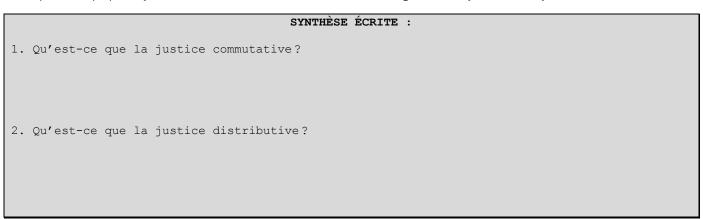
Le **problème de la justice sociale** est de savoir comment une société doit être organisée pour le bien de ses membres. Toute politique vise le bien de la société, mais différentes conceptions du bien ou de la justice sont possibles, d'où la grande diversité de régimes politiques au sein de l'humanité (démocraties, aristocraties, tyrannies, etc.).

L'idée de justice sociale peut reposer sur deux principes différents : **l'égalité et l'équité.** Cela donnera deux conceptions différentes de la justice : soit tout le monde doit être strictement traité de manière égale, soit certaines inégalités peuvent être permises.

- L'égalité est le principe qui guide les rapports entre les individus : tous ont droit aux mêmes avantages, aux mêmes libertés, mais ont aussi les mêmes obligations (égalité de traitement : à chacun la même chose).
- L'équité est le principe qui guide la répartition des biens (propriété, salaires, etc.) : les individus ne reçoivent pas les mêmes biens (sauf dans une société strictement égalitaire), mais possèdent des biens en fonction de leurs besoins ou de leurs mérites (équité dans le traitement : à chacun son dû).

Il y a donc deux types de justice sociale possibles, qu'Aristote nomme justice commutative et justice distributive :

- 1. La justice commutative (ou égalité: à chacun la même chose): il est juste que l'égalité absolue soit respectée. C'est en général dans le domaine des droits que l'on défend une stricte égalité de tous les membres de la société: tout le monde a les mêmes libertés permises par la loi, mais aussi les mêmes devoirs, les mêmes obligations imposées par la loi. On parle aussi d'égalité des chances: chaque membre d'une société doit pouvoir espérer atteindre les mêmes objectifs que les autres (les mêmes chances d'obtenir un métier désiré, des richesses, d'être soigné, d'être protégé, etc.). Il s'agit d'une égalité arithmétique (1=1).
- 2. La justice distributive (ou équité : à chacun son dû) : il est juste que certains aient plus (ou moins), s'ils méritent plus (ou moins). La justice distributive répartit les biens (les salaires, les propriétés, etc.) entre les individus selon une norme d'équité. Elle repose sur une proportion géométrique (à chacun selon son mérite, son apport à la société, ses besoins, etc.). Cette approche justifie certaines inégalités (certains reçoivent plus, par exemple parce qu'ils travaillent plus), mais elle permet aussi de réparer une situation de départ inégale (prendre aux riches pour donner aux pauvres, par exemple). L'équité consiste donc aussi à donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin.



2. L'État est-il un naturel?

2.1. Conceptions naturalistes et artificialistes de l'État

La <u>conception artificialiste de l'État</u>, celle de l'époque moderne, s'oppose à la <u>conception naturaliste</u> qui régnait chez les Grecs, notamment chez Aristote.

- Aristote: l'État est la continuité naturelle de la famille. Aristote concevait la politique comme un fait naturel: puisque nous sommes des animaux sociaux, la Cité est la manière naturelle pour les êtres humains de s'organiser. Elle est une extension de la famille, puis des villages. La Cité ne se distingue pas des citoyens, elle n'est pas au-dessus d'eux. Les Grecs inventent la démocratie: le pouvoir (cratos) appartient au peuple (demos). Cité et peuple ne font qu'un.
- La conception moderne de l'État (15e-16e s.): elle est due au développement des Cités (qui hébergent de plus en plus de citoyens), à la spécialisation du pouvoir politique et à leur séparation d'avec le corps des citoyens sous la forme d'un appareil bureaucratique plus ou moins autonome. C'est Machiavel (Le Prince, 1532) qui, le premier, parle d'État (stato en italien: ce qui perdure) alors que se développent des cités-États telles que Gênes ou Venise, villes très puissantes qui se revendiquent comme des entités économiques indépendantes. Devant le déchirement de ces cités, Machiavel va affirmer l'autonomie du politique par rapport au religieux afin d'assurer une stabilité (pérennité) à l'État. Le STATO désigne alors une unité politique permanente qui résisterait aux évolutions historiques parfois tumultueuses.

2.2. Claude Lévi-Strauss : sociétés chaudes et sociétés froides

Georges Charbonnier, Entretiens avec Claude Lévi-Strauss (1959)

Je dirais que les sociétés qu'étudie l'ethnologue, comparées à nos grandes sociétés modernes, sont un peu comme des sociétés « froides » par rapport à des sociétés « chaudes », comme des horloges par rapport à des machines à vapeur. Ce sont des sociétés qui produisent extrêmement peu de désordre et qui ont une tendance à se maintenir indéfiniment dans leur état initial, ce qui explique d'ailleurs qu'elles nous apparaissent comme des sociétés sans histoire et sans progrès. Tandis que nos sociétés au point de vue de leur structure, ressemblent à des machines à vapeur, elles utilisent pour leur fonctionnement une différence de potentiel, laquelle se trouve réalisée par différentes formes de hiérarchie sociale, que cela s'appelle l'esclavage, le servage, ou qu'il s'agisse d'une division en classes. De telles sociétés sont parvenues à réaliser dans leur sein un déséquilibre, qu'elles utilisent pour produire, à la fois, beaucoup plus d'ordre et aussi beaucoup plus de désordre sur le plan même des relations entre les hommes. Les sociétés primitives s'efforcent, de facon consciente ou inconsciente, d'éviter que ne se produise ce clivage entre leurs membres, qui a permis ou favorisé l'essor de la civilisation occidentale. Il y a un grand nombre de sociétés primitives où nous voyons une ébauche de société politique et de gouvernement soit populaire, soit représentatif, puisque les décisions y sont prises par l'ensemble de la population réunie en grand conseil, ou bien par les notables, chefs de clans ou prêtres, chefs religieux. Dans ces sociétés, on délibère, et on vote. Mais les votes n'y sont jamais pris qu'à l'unanimité. On semble croire que s'il existait, au moment d'une décision importante, et dans une fraction aussi minime qu'on voudra de la société, des sentiments d'amertume, tels ceux qui s'attachent à la position de vaincu dans une consultation électorale, ces sentiments mêmes, la mauvaise volonté, la tristesse de n'avoir pas été suivi, agiraient avec une puissance presque magique pour compromettre le résultat obtenu.

Explication:

Claude Lévi-Strauss (Ethnologue français, 1908 – 2009), utilise l'adjectif « froid » pour désigner les sociétés primitives, sans État, qu'il compare aux sociétés modernes :

- Les sociétés "chaudes" modernes fonctionnent sur le modèle des machines thermodynamiques (la machine à vapeur), qui ont un besoin constant d'énergie à consommer.
- Les premières sociétés, "froides", fonctionnent comme des machines mécaniques (l'horloge) qui utilisent seulement l'énergie qui leur est donnée au départ, et pourraient théoriquement continuer de fonctionner ainsi indéfiniment.
- Cela explique la différence que l'on remarque souvent entre sociétés avec État et sociétés sans État :
 - Les sociétés modernes, pour poursuivre leur objectif (l'accumulation des moyens techniques permettant le progrès et le bonheur), sont obligées de brûler constamment de l'énergie (la force de travail) et d'organiser hiérarchiquement la société afin de rationaliser la machine sociale (mais en produisant en même temps du désordre dans les relations entre les Hommes):
 - Les sociétés primitives, par contre, semblent avoir un autre objectif : garder intact le ciment naturel qui lierait les individus entre eux, en recherchant l'unanimité dans les décisions et l'égalité stricte dans les rapports sociaux.
- Pour Lévi-Strauss, l'État n'est donc pas la forme naturelle d'organisation sociale (sociétés froides), mais un mode de fonctionnement moderne (sociétés chaudes). L'État apparaît lorsqu'il faut organiser rationnellement les sociétés afin qu'elles soient plus performantes et progressent, mais au détriment de l'égalité.

2.3. Pierre Clastres : la société contre l'État

Pierre Clastres, La société contre l'État (1974)

Il n'y a donc pas de roi dans la tribu, mais un chef qui n'est pas un chef d'État. Qu'est-ce que cela signifie? Simplement que le chef ne dispose d'aucune autorité, d'aucun pouvoir de coercition, d'aucun moyen de donner un ordre. Le chef n'est pas un commandant, les gens de la tribu n'ont aucun devoir d'obéissance. L'espace de la chefferie n'est pas le lieu du pouvoir, et la figure (bien mal nommée) du "chef" sauvage ne préfigure en rien celle d'un futur despote. (...) Ce qu'il s'agit de penser, c'est un chef sans pouvoir, une institution, la chefferie, étrangère à son essence, l'autorité. Les fonctions du chef (...) montrent bien qu'il ne s'agit pas de fonctions d'autorité. Essentiellement chargé de résorber les conflits qui peuvent surgir entre individus, familles, lignages, etc., il ne dispose, pour rétablir l'ordre et la concorde, que du seul prestige que lui reconnaît la société. Mais prestige ne signifie pas pouvoir, bien entendu, et les moyens que détient le chef pour accomplir sa tâche de pacificateur se limitent à l'usage exclusif de la parole : non pas même pour arbitrer entre les parties opposées, car le chef n'est pas un juge, il ne peut se permettre de prendre parti pour l'un ou l'autre; mais pour, armé de sa seule éloquence, tenter de persuader les gens qu'il faut s'apaiser, renoncer aux injures, imiter les ancêtres qui ont toujours vécu dans la bonne entente.

Explication:

- L'ethnologue **Pierre Clastres** définit l'État comme une institution qui partage le pouvoir de manière inégalitaire, laissant le soin à quelques-uns d'exercer ce pouvoir de manière coercitive (par la force).
- Mais il observe dans les sociétés amérindiennes d'Amérique du Sud un refus conscient de toute forme de partage du pouvoir : tout le monde, et donc personne, n'exerce de pouvoir. Les sociétés primitives, d'essence égalitaire, refuseraient donc volontairement de laisser le pouvoir dans les mains d'un chef.

- À l'appui de sa thèse, Clastres montre comment le chef, dans certaines sociétés amazoniennes, n'a aucun pouvoir réel sur les membres de la société, mais a essentiellement **trois fonctions**:
 - 1. Être un faiseur de paix, en résolvant les conflits internes et externes
 - 2. Être généreux avec ses "administrés", et leur offrir tout ce qu'ils lui demandent
 - 3. Être bon orateur, afin de raconter comment la société a toujours vécu en équilibre.

En "échange" de ces trois sacrifices, le chef est le seul à avoir droit à la polygamie.

SYNTHÈSE ÉCRITE : expliquez dans un paragraphe argumenté pourquoi, selon Lévi-Strauss et
Clastres, l'État n'est pas un mode d'organisation naturel.

3. Peut-on se passer d'État?

Introduction: Quel type d'État?

Deux grandes conceptions de l'État ont émergé de la philosophie politique moderne : une <u>conception républicaine</u> (avec Jean-Jacques Rousseau, philosophe suisse, 1712 – 1778) et une <u>conception autoritaire</u> (avec Thomas Hobbes, philosophe anglais, 1588 – 1679).

Ces deux philosophes ont un **point commun**: ils pensent que l'État apparaît lorsque les êtres humains sortent de **l'état de nature** (la situation dans laquelle vivent les êtres humains hors de la société, quand ils n'obéissent pas au pouvoir de l'État). Mais ils se différencient sur leur conception du **contrat social** (le pacte que passent les hommes entre eux lorsqu'ils sortent de l'état de nature et entrent en société).

3.1. De l'état de nature à l'état civil

À la différence d'Aristote, on peut considérer que l'homme n'est pas un animal social. S'il entre donc en société, c'est par impossibilité de continuer de vivre à l'état de nature.

L'état de nature chez Hobbes

- Pour **Thomas Hobbes**, l'état de nature est un état de "guerre de tous contre tous", où chacun est en rivalité permanente avec tout le monde pour se conserver, et où "L'homme est un loup pour l'homme", égoïste et guidé par des passions naturelles qui le poussent à sans cesse se battre (la rivalité en vue du profit, la méfiance en vue de la sécurité, et la fierté en vue de la réputation ou renommée.)
- Dans cette situation (qui n'est pas à comprendre comme une réalité historique, mais plutôt comme la situation dans laquelle se retrouverait l'Homme s'il vivait hors de toute contrainte sociale, par exemple dans le cas d'une guerre civile), les individus sont égaux en droits et en intelligence, ce qui fait que la guerre entre tous ne peut qu'être permanente.
- Mais le Droit de nature (ou liberté naturelle), qui permet tout pour se conserver, y compris les pires violences, entre en contradiction avec la Loi de nature, qui commande de vivre en paix, ce qui oblige les Hommes à prendre la décision la plus rationnelle : s'unir afin de mettre fin aux violences naturelles. En cas contraire, les êtres humains finiraient par se détruire mutuellement.

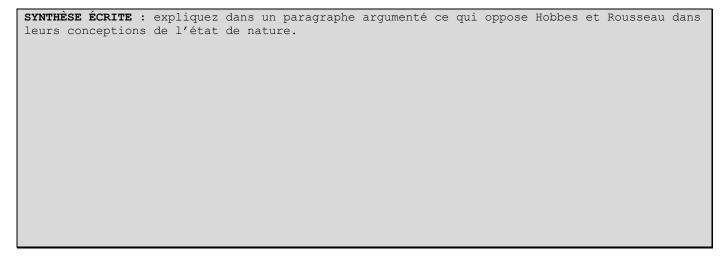
L'état de nature chez Rousseau

• Pour **Jean-Jacques Rousseau**, l'état de nature est au contraire conçu comme une sorte de paradis perdu, dans lequel l'Homme est un animal solitaire et heureux, dénué de raison, et guidé par des passions naturelles (l'amour de soi et la pitié) qui l'empêchent de vouloir le mal de ses semblables. Les Hommes sont naturellement égaux (les inégalités n'apparaîtront qu'avec la vie en société, qui partage les tâches), et voués à rester dans cet état primitif indéfiniment.

- La seule chose qui distingue l'humain de l'animal est que le premier est doué de perfectibilité, capacité à se perfectionner (mais aussi par conséquent à régresser), faculté que l'Homme n'a pas besoin de mettre en œuvre dans cette sorte d'Eden (paradis) où la Mère Nature pourvoit à tous ses besoins.
- Si l'Homme ne vit donc pas (ou plus) dans cet état de nature, cela ne peut être que par accident : la vie en société a dû devenir une nécessité à partir du moment où les ressources naturelles sont devenues insuffisantes pour survivre seul.
- C'est avec la vie en société que le malheur des Hommes commence : ils se mettent à raisonner, les inégalités s'instaurent, et chacun dépendant de tous les autres, l'individu perd sa liberté naturelle ("L'Homme est né libre, mais partout il est dans les fers").

Vers le Contrat social

Hobbes et Rousseau sont opposés sur leur conception de la nature humaine, mais ils pensent que la vie en société et l'invention de l'État sont nécessaires. Il faut trouver un moyen de vivre ensemble, et donc de **sacrifier sa liberté naturelle**. Ils sont des **théoriciens du Contrat social** : la vie en société doit se fonder sur un Pacte d'association qui permette aux gens de vivre ensemble en paix.



3.2. De l'état civil à l'État

Thomas Hobbes : le Léviathan

Thomas Hobbes, Léviathan (1651)

La cause finale, le but, le dessein, que poursuivirent les hommes, eux qui par nature aiment la liberté et l'empire exercé sur autrui, lorsqu'ils se sont imposé des restrictions au sein desquelles on les voit vivre dans les Républiques, c'est le souci de pourvoir à leur propre préservation et de vivre plus heureusement par ce moyen (...) La seule façon d'ériger un tel pouvoir commun, apte à défendre les gens de l'attaque des étrangers, et des torts qu'ils pourraient se faire les uns aux autres, et ainsi à les protéger de telle sorte que par leur industrie et par les productions de la terre, ils puissent se nourrir et vivre satisfaits, c'est de confier tout leur pouvoir et toute leur force a un seul homme, ou à une seule assemblée qui puisse réduire toutes leurs volontés, par la règle de la majorité, en une seule volonté. Cela revient à dire : désigner un homme, ou une assemblée, pour assumer leur personnalité ; (...) il s'agit d'une unité réelle de tous en une seule et même personne, unité réalisée par une convention de chacun avec chacun passe de telle sorte que c'est comme si chacun disait à chacun : j'autorise cet homme ou cette assemblée, et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi-même, a cette condition que tu lui abandonnes ton droit et que tu autorises toutes ses actions de la même manière. Cela fait, ta multitude ainsi unie en une seule personne est appelée une RÉPUBLIQUE, en latin CIVITAS. Telle est la génération de ce grand LÉVIATHAN, ou plutôt pour en parler avec plus de révérence, de ce dieu mortel, auquel nous devons, sous le Dieu immortel, notre paix et notre protection.

Explication:

- Thomas Hobbes nomme "Léviathan" (un monstre marin de la Bible) l'État qui devrait naître du Pacte social.
- Ce contrat est un **pacte de soumission**, dans lequel les futurs citoyens s'engagent à transférer tout leur pouvoir dans les mains d'une Autorité, qui pourra agir pour leur bien (assurer leur sécurité) sans l'obligation de les consulter.
- L'Homme, s'il veut vivre en paix, doit donc accepter d'abandonner son droit naturel sur toutes choses (ou liberté naturelle), ce qu'il fera si tous les citoyens font de même (assurant en cela l'égalité, et donc la République).
- Mais si le citoyen perd toute **liberté politique** (le système de Hobbes est en effet un **autoritarisme**), il lui reste une part de **liberté privée** (ce que la Loi n'interdit pas) qui sera appelée **liberté civile**.
- Thomas Hobbes considère donc que **l'État a tous les droits**, à partir du moment où il assure la survie du corps politique. Il sépare ainsi le Citoyen (soumis à l'État qui assure sa sécurité), de l'Homme privé qui jouit de libertés individuelles, et qui peut faire ce qu'il désire pour devenir heureux dans la sphère privée tant que cela ne met pas en danger la société.

Jean-Jacques Rousseau, Du Contrat social (1762)

Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution. Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; (...) Ces clauses bien entendues se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. (...) Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout.

Explication:

- À la différence de Hobbes, Rousseau pense que **la liberté**, tout autant que **la sécurité**, est l'objectif que les Hommes poursuivent en société. L'Homme ne peut donc pas sacrifier sa liberté à la sécurité, comme le préconise Hobbes.
- L'acte d'association est donc paradoxal : dès que l'on vit en société, la liberté naturelle disparaît (on ne fait plus ce que l'on désire, car on obéit à une loi commune qui permet de survivre ensemble). Mais, en s'associant, on espère retrouver sa liberté perdue lors de la sortie de l'état de nature. La liberté naturelle devra donc être remplacée par une autre liberté : la liberté politique.
- Dans le Contrat social proposé par Rousseau, les citoyens s'engagent à obéir à la Volonté générale (ce que veut le Peuple, qui s'oppose à la volonté individuelle, celle des individus isolés ou des groupes d'individus). Le citoyen devient alors le membre d'un Corps politique, et en tant que membre, il ne peut qu'obéir à des ordres qui seront bons pour lui. Ainsi se résout le paradoxe de départ : en obéissant à la Volonté générale, on obéit en même temps à soi-même.
- La **liberté naturelle** est donc remplacée par la **liberté politique**, qui est la liberté de se soumettre à la Volonté de l'État, c'est-à-dire à sa propre volonté.
- Rousseau préfigure ainsi la Révolution française, faisant de l'Homme essentiellement un citoyen, qui n'obéit qu'à luimême à travers la démocratie. Cette vision idéaliste de l'État présuppose la possibilité d'une unanimité au sein d'une société: la Volonté générale n'est possible que si le Corps politique ne parle que d'une seule voix, et donc si chacun, au moment où il vote, ne cherche pas à défendre un intérêt individuel ou de classe, mais cherche à exprimer ce que tout le monde voudrait.

SYNTHÉSE ÉCRITE : expliquez dans un paragraphe argumenté ce qui oppose Hobbes et Rousseau dans
leurs conceptions de l'État et de la relation entre les citoyens et les gouvernants.

3.3. Les critiques de l'État

1) La pensée libérale

La conception « libérale » de la société, dont Locke, Montesquieu, Benjamin Constant et Tocqueville furent des représentants, repose sur l'idée que les individus ont des droits inaliénables (sécurité, propriété, liberté d'expression, etc.) qui sont ancrés dans la nature (droits « naturels ») et que l'État a pour vocation essentielle d'établir et de préserver.

L'État doit donc intervenir le moins possible dans les affaires humaines, et se contenter d'assurer la paix publique (on parle alors d'État régalien, à l'opposé de l'État Providence qui intervient dans la société pour corriger les inégalités, notamment par le moyen de l'impôt et de la redistribution).

John Locke (philosophe anglais du 17e s.) défend ainsi l'idée que ce n'est pas l'individu qui est au service de l'État, mais l'État qui est au service de l'individu : un instrument au moyen duquel les individus préservent leurs vies, leurs libertés et leurs biens.

Dans l'état de nature, chacun est maître de sa personne et détient le produit de son travail. L'État n'est institué qu'en raison des conflits liés à l'insuffisance des ressources ; il doit seulement garantir la propriété individuelle et veiller à la protection des libertés privées.

2) La pensée anarchiste

Politiquement, le terme « anarchie » ne signifie pas désordre ou chaos. Pour Proudhon, penseur politique français du 19e s., l'anarchie est **l'ordre sans le pouvoir**. L'idée principale est que les hommes n'ont pas besoin d'être gouvernés par une puissance supérieure, mais peuvent se gouverner eux-mêmes en passant entre eux librement des contrats. La devise anarchiste est ainsi « **Ni Dieu, ni maître** » (titre d'un journal créé par l'anarchiste français Auguste Blanqui au 19e s.) : il ne faut obéir ni à un maître dans le ciel, ni à un maître sur terre. Chacun doit rester son propre maître.

L'État est ainsi considéré comme l'expression d'un pouvoir coercitif et tyrannique extérieur à la société. Il cache des rapports de pouvoirs : la représentation politique du peuple par l'État est en réalité la confiscation du pouvoir du peuple par les représentants. L'État n'est pas l'émanation des individus et des communautés plus petites qui le composent, il en est au contraire la négation. Il n'est qu'une abstraction. Les hommes doivent pouvoir vivre librement dans une société sans classe sociale, sans État, sans institution comme la police ou l'armée. Cela suppose une autre conception de la démocratie, plus horizontale, et non, telle que nous la connaissons, verticale. Cela suppose aussi une autre forme de participation à la vie collective et sociale, à laquelle les individus doivent consacrer plus de temps. Les anarchistes préconisent donc l'abolition de l'État, et une société d'entraide, dans laquelle les individus, responsables de leur destin, doivent s'organiser entre eux.

3) Le marxisme

Marx n'invente pas le communisme, mais il le théorise. Selon lui, la société est divisée en classes : Prolétariat, Bourgeoisie, qui par définition n'ont pas les mêmes intérêts. L'État fournit un ensemble d'appareils répressifs (police, tribunaux) et d'appareils idéologiques (éducation, médias, justice) qui défendent les intérêts de la classe dominante. Le surgissement de l'État traduit donc l'émergence d'une classe sociale qui domine l'autre. Par exemple, la loi dans une démocratie libérale défend la propriété individuelle (Marx critique le « droit de propriété » consacré dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen), et donc la bourgeoisie (le prolétaire est dominé par le bourgeois car il ne possède rien d'autre que sa force de travail). Selon Marx, l'État reflète donc nécessairement le pouvoir de la classe la plus puissante économiquement.

Les marxistes défendent la **thèse du dépérissement de l'État** (qu'ils jugent plus réaliste que la thèse anarchiste de **l'abolition de l'État**). La révolution socialiste (transformation des rapports de production, fin de la propriété privée) doit conduire à l'abolition de l'État de la bourgeoisie. Celui-ci sera remplacé par l'État prolétarien qui doit logiquement s'éteindre de lui-même : l'opposition de classe n'existant plus, l'État n'a plus de raison d'être (disparition du conflit et donc de la nécessité de la répression). **L'idéal communiste d'une société sans classe est une société sans État.**

SYNTHÈSE ÉCRITE :	
1. Qu'est-ce que la pensée libérale?	
2. Qu'est-ce que la pensée anarchiste?	
3. Qu'est-ce que le marxisme?	